

Formation

LES FORMATIONS 2024 À LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

L'INRS propose chaque année aux entreprises et aux salariés du régime général de la Sécurité sociale une offre de formations à la prévention des risques professionnels. Cette offre s'adresse à des publics qui cherchent à développer ou à perfectionner leurs connaissances en santé et en sécurité au travail.

OCCUPATIONAL SAFETY AND HEALTH TRAINING COURSES FOR 2024 – Each year, INRS proposes a catalogue of occupational risk prevention training to companies and employees under the general social security scheme. This catalogue is intended for people who seek to develop or perfect their knowledge in occupational health and safety.

GÉRARD
MOUTCHE
département
Formation,
INRS

L'INRS a pour mission de développer et de promouvoir une culture de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles au travers de quatre modes d'action complémentaires, dont la formation fait partie intégrante¹. L'INRS a développé un ensemble de formations relatives à la prévention des risques professionnels, depuis les fondamentaux de la prévention jusqu'aux risques et secteurs spécifiques, en passant par les démarches, méthodes et outils nécessaires à la mise en œuvre de bonnes pratiques de prévention.

Ces formations sont destinées au bénéfice des entreprises du Régime général et s'adressent à différents publics :

- les préventeurs et spécialistes de la prévention en entreprise;
- les services de prévention et de santé au travail (médecins et infirmiers du travail, ergonomes, psychologues du travail, etc.);
- les formateurs d'organismes de formation et d'entreprises, en tant que relais;
- les responsables des ressources humaines et les managers;
- et plus largement, les salariés du Régime général de la Sécurité sociale.

Les nouveautés proposées par l'INRS en 2024

Parmi l'offre 2024, un nouveau stage est proposé aux préventeurs exerçant en entreprise ou en service de prévention et de santé au travail sur

le thème de la prévention des risques physiques : « *Évaluer et prévenir les risques liés aux ambiances thermiques* » (Réf. JA0501). L'objectif est, à l'issue du stage, de pouvoir contribuer à la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques liés aux ambiances thermiques, en évaluant méthodiquement les risques, en identifiant les techniques de mesurage des différents paramètres, en analysant des situations de travail exposantes, et en identifiant des mesures de prévention adaptées.

Les thèmes de formation sur les risques psychosociaux, les troubles musculosquelettiques, le risque chimique et le risque biologique restent par ailleurs abondamment traités dans l'offre de stages 2024.

À souligner également, le fait que l'INRS propose désormais, et de façon pérenne, certaines formations au format distanciel. Elles sont organisées avec le support de plateformes, de type « classes virtuelles », et sont animées par des intervenants experts, autour d'un responsable pédagogique. Ces classes virtuelles proposent des activités d'apprentissage, tels des exposés autour d'apports notionnels fondamentaux, des travaux de groupe sur des études de cas, ou des échanges de pratiques professionnelles. Des contenus complémentaires (supports de formation, quiz) sont mis à disposition des apprenants durant la formation. En 2024, l'INRS propose aux préventeurs de nouvelles formations au format distanciel :

- « *Prévenir les risques liés aux pratiques addictives en milieu professionnel* » (Réf. RU1101);



Formations 2024

Santé et sécurité au travail

- « Médecin du travail et radioprotection » (Réf. BB1331).

À noter également que plusieurs épreuves de certification des formateurs en échafaudages roulants ou en échafaudages de pied sont également organisées par l'INRS, en distanciel.

Les formations à distance peuvent s'organiser selon différentes modalités, en fonction des objectifs poursuivis. Les formations dites tutorées à distance, qui existent depuis plusieurs années dans l'offre de formation de l'INRS, reposent essentiellement sur des apports de contenus dont l'apprenant fait l'acquisition à son rythme, à partir d'une plateforme de formation dédiée, avec l'accompagnement ponctuel d'un tuteur pédagogique.

Les formations purement distancielles sont toujours organisées à partir d'une plateforme technique, mais avec une animation continue d'un formateur, sur un modèle de session de formation plus classique. Bien entendu, l'ingénierie pédagogique et les modalités d'animation sont revues et adaptées au format distanciel.

Par ailleurs, l'INRS propose en accès libre deux auto-formations, conçues pour les salariés du Régime général désireux acquérir des connaissances de base en santé et sécurité au travail. Les séquences sont composées d'un contenu interactif en ligne : fictions animées, écrans d'information, exercices auto-évaluatifs, témoignages de professionnels. En cas de

réussite à l'évaluation finale, une attestation est téléchargeable par l'apprenant.

La formation « *Acquérir les bases en prévention des risques professionnels* » (Réf. @O1001) permet d'acquérir des connaissances de base en santé et sécurité au travail, et elle est adaptée à tout public désireux de développer ses connaissances en la matière. La formation « *Acquérir les notions de base sur les produits chimiques* » (Réf. C@1501) s'adresse à toute personne souhaitant acquérir des connaissances de base sur les produits chimiques.

À noter, pour les formations à distance : si le projet de formation s'inscrit dans le plan de formation de l'entreprise, il doit être suivi de préférence pendant le temps de travail, et organisé en lien avec l'employeur. ●

1. Les trois autres modes d'action sont : l'information et la communication ; l'assistance ; et les études et recherches au service de la prévention des risques professionnels.

ENCADRÉ

COMMENT S'INSCRIRE À UNE FORMATION INRS ?

Le catalogue « Formations en santé et sécurité au travail 2024 » de l'INRS est disponible sous format électronique sur le site Web de l'INRS. Offre de stages et formulaires sont accessibles sur : <https://www.inrs.fr/services/formation.html>